



# Rapport d'activités 2018

---

SEPTEMBRE 2019

Hotel de l'Intercommunalité  
35 avenue Villebois Mareuil  
85607 MONTAIGU-VENDÉE CEDEX  
[www.terresdemontaigu.fr](http://www.terresdemontaigu.fr)

**TERRES DE  
MONTAIGU**

Communauté de communes  
Montaigu-Rocheservière

# Terres de Montaigu c'est



**48 000**  
habitants



**14** communes,  
\*en 2018



**20 000**  
emplois



**2 500**  
entreprises



**375**  
exploitations  
agricoles



**1** habitant  
**sur 3**  
a moins de 20 ans

Le territoire administratif  
en 2018



## SOMMAIRE

La gouvernance	4-5	Le développement économique	20
Organigramme des services	5	La santé et le social	21
L'action intercommunale	6-7	Les équipements culturels	22-23
Fin du travail sur l'harmonisation des compétences	8-9	Les équipements sportifs	24
Travail prospectif et réglementaire au service du développement harmonieux du territoire	10-11	Les équipements touristiques	25
L'ouverture de nouveaux services	12	L'action en direction des scolaires	26
Les services délivrés aux communes	13-15	L'événementiel	27
Le quartier de la gare de Montaigu-Vendée	16-17	Les Moyens	28-29
L'environnement	18-19		

# INTRODUCTION

---

Le rapport d'activités est un document réalisé tous les ans, qui établit le bilan de l'action de la Communauté de Communes, reflet de l'activité de l'année écoulée.

2018 s'est caractérisé par la poursuite du travail d'harmonisation des compétences suite à la fusion tant en matière de définition de nouvelles politiques (lecture publique, plan jeunesse et familles) qu'en terme de services délivrés aux communes désormais sur l'ensemble du territoire (bureau d'études, SPANC, commission de sécurité, informatique et téléphonie).

En complément de ce travail, la création de nouveaux services et équipement à la population s'est poursuivie (maison de santé Rocheservière, aire d'accueil des gens du voyage, police municipale intercommunale...) ainsi que le travail de définition des documents stratégiques de programmation et de planification (PLUi : Plan Local d'Urbanisme Intercommunal ; PLH : Programme Local de l'Habitat ; PCAET : Plan climat air énergie territorial ; RLPI Règlement Local de Publicité intercommunal). Tous ces chantiers ont été menés conjointement à la gestion quotidienne des services et équipements déjà existants.



# LA GOUVERNANCE

La communauté de communes est administrée par un conseil communautaire, composé de 47 élus issus de 14 communes (en 2018, 10 communes en 2019).

## ORGANISATION DE LA GOUVERNANCE

Le conseil communautaire délibère et vote les décisions relevant de sa compétence. Le bureau communautaire composé des 14 maires et 3 maires délégués délibère et vote les projets relevant de sa compétence. Il étudie en amont les projets majeurs soumis au conseil communautaire. Il est une instance aussi de coordination de l'action publique.

Les commissions : 8 commissions thématiques composées de conseillers communautaires et municipaux et présidées par un vice-président. Elles émettent un avis sur les dossiers qui relèvent des compétences de la communauté de communes. Elles ont un rôle consultatif.

La communauté de communes est membre de divers syndicats et autres organismes auxquels elle a déléguée des compétences.

<b>Président</b>	<b>Antoine CHÉREAU</b>	Maire de Montaigu-Vendée
<b>1<sup>er</sup> Vice-président</b>	<b>Damien GRASSET</b>	Maire de Montréverd Président de la commission : moyens généraux, ressources humaines, mutualisation, police
<b>2<sup>ème</sup> Vice-président</b>	<b>Éric HERVOUET</b>	Maire délégué de Saint-Georges-de-Montaigu Président de la commission : développement économique, agriculture, tourisme
<b>3<sup>ème</sup> Vice-présidente</b>	<b>Isabelle RIVIÈRE</b>	Maire de Treize-Septiers Déléguée à l'éducation et à la jeunesse
<b>4<sup>ème</sup> Vice-président</b>	<b>Claude DURAND</b>	Maire de La Bernardière Président de la commission : culture, sport
<b>5<sup>ème</sup> Vice-président</b>	<b>Bernard DABRETEAU</b>	Maire de Rocheservière Président du COPIL PLUI : secteur Rocheservière
<b>6<sup>ème</sup> Vice-président</b>	<b>Michaël ORIEUX</b>	Maire délégué de La Guyonnière Délégué à l'aménagement numérique
<b>7<sup>ème</sup> Vice-président</b>	<b>Marc PRÉAULT</b>	Maire de L'Herbergement Président de la commission : petite enfance, enfance, jeunesse, éducation
<b>8<sup>ème</sup> Vice-président</b>	<b>Joël CAILLAUD</b>	Maire de Cugand Président de la commission : habitat, urbanisme, aménagement numérique
<b>9<sup>ème</sup> Vice-président</b>	<b>Daniel ROUSSEAU</b>	Maire délégué de Saint-Hilaire de Loulay Président de la commission : finance, commande publique, contractualisation
<b>10<sup>ème</sup> Vice-président</b>	<b>André BOUDAUD</b>	Maire de La Bruffière Délégué à la commission de sécurité
<b>11<sup>ème</sup> Vice-président</b>	<b>Florent LIMOUZIN</b>	Maire délégué de Boufféré Président de la commission : environnement, assainissement, eau
<b>12<sup>ème</sup> Vice-président</b>	<b>Francis BRETON</b>	Maire de Saint-Philbert-de-Bouaine Président de la commission : santé, social
<b>13<sup>ème</sup> Vice-président</b>	<b>Anthony BONNET</b>	Maire de La Boissière-de-Montaigu Délégué à la programmation culturelle
<b>14<sup>ème</sup> Vice-président</b>	<b>Hubert DELHOMMEAU</b>	Maire délégué de Mormaison Délégué au patrimoine économique bâti
<b>15<sup>ème</sup> membre</b>	<b>Corinne FERRÉ</b>	Maire déléguée de Saint-Sulpice-le-Verdon Déléguée à la lecture publique
<b>16<sup>ème</sup> membre</b>	<b>Lionel BOSSIS</b>	Maire délégué de Saint-André-Treize-Voies Délégué à l'insertion

### EN 2018...

**9** conseils communautaires  
et **147** délibérations

**8** réunions de bureau  
et **62** délibérations

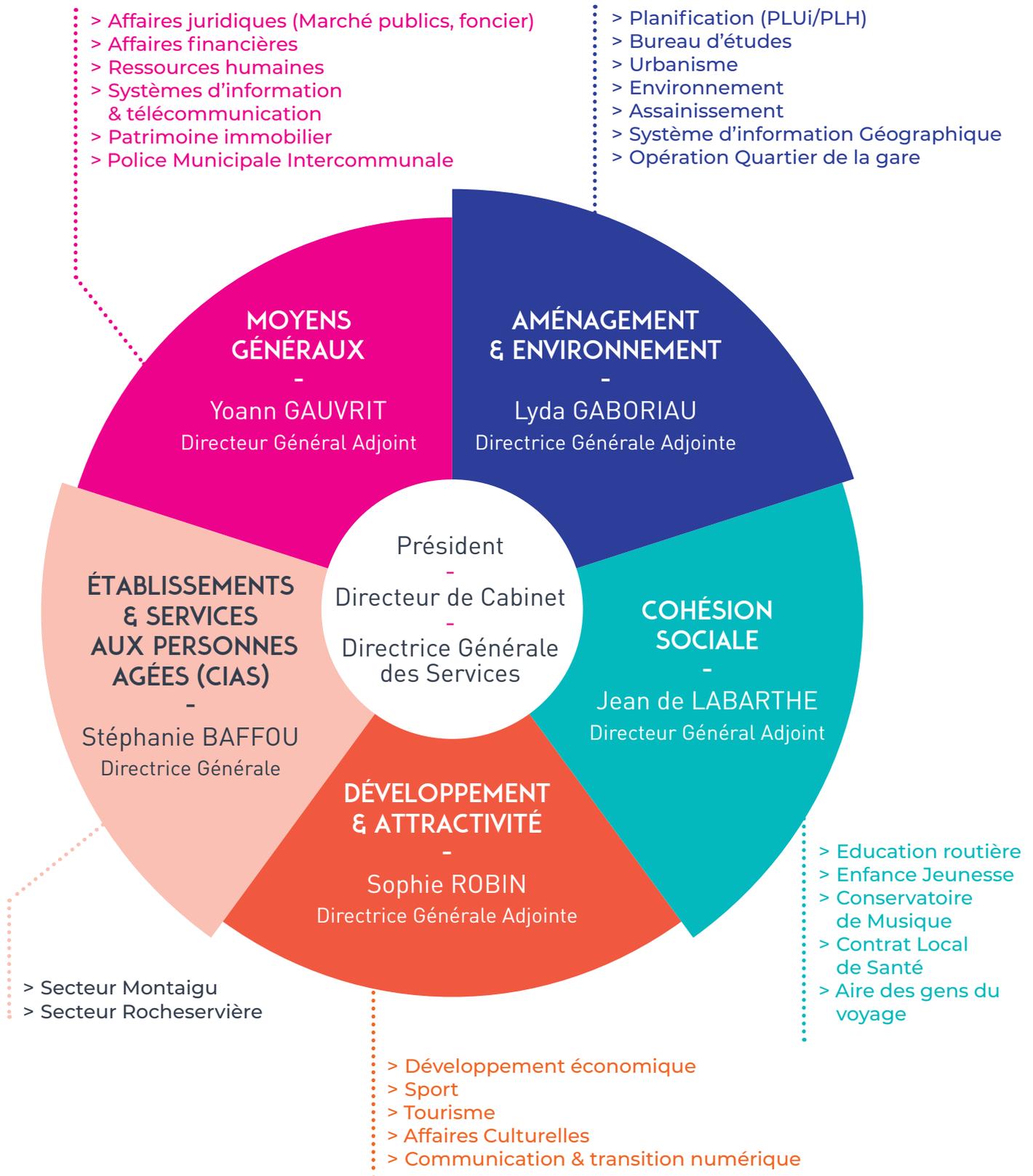
**29** réunions des commissions  
dont 3 d'appel d'offres

**1** COPIL PLH

**3** COPIL PLUI CCTM

**7** COPIL PLUI CCCR

# L'ORGANIGRAMME DES SERVICES



# L'ACTION INTERCOMMUNALE

---



## PROGRAMMER ANTICIPER PLANIFIER

- LES 2 PLUI
- LE PLH
- LE PCAET
- LE RLPI

## AMÉNAGER ACCOMPAGNER L'ENTREPRISE

- ZONES D'ACTIVITÉS ÉCONOMIQUES
- BÂTIMENTS ÉCONOMIQUES
- PÔLE D'ÉCHANGE MULTIMODAL DE LA GARE MONTAIGU-VENDÉE
- PROGRAMME D'AIDES ÉCONOMIQUES
- CONSEIL

## APPRENDRE – GRANDIR – S'ÉVEILLER S'OUVRIR

- PARCOURS ÉDUCATIFS (SCOLAIRE)
- PLAN JEUNESSE ET FAMILLES
- CONSERVATOIRE DE MUSIQUE INTERCOMMUNALE
- FESTIVAL MONT'EN SCÈNE

## BIEN VIEILLIR SE SOIGNER PRÉVENIR

- PARCOURS AUTONOMIE
- PRÉVENTION SANTÉ
- CONTRAT LOCAL DE SANTÉ
- RÉSIDENCES ET SERVICES AUX PERSONNES ÂGÉES
- MAISONS DE SANTÉ



## RENDRE DES SERVICES AUX COMMUNES

- BUREAU D'ÉTUDES
- VIDÉO PROTECTION
- POLICE MUNICIPALE INTERCOMMUNALE
- INFORMATIQUE DES ÉCOLES PUBLIQUES ET BIBLIOTHÈQUES
- URBANISME (PERMIS DE CONSTRUIRE)
- INFORMATIQUE - TÉLÉPHONIE
- SIG
- FOURRIÈRE ANIMALE
- COMMISSION DE SÉCURITÉ
- FINANCEMENT CONTINGENT INCENDIE



## SE DIVERTIR DÉCOUVRIR

- OFFICE DE TOURISME
- PISCINE DE LA BRETONNIÈRE
- AÉRODROME
- PÔLES SPORTIFS LÉONARD DE VINCI, MAXIME BOSSIS (MONTAIGU-VENDÉE) ET DE ROCHESEVIERÈRE
- PRINTEMPS DU LIVRE
- THÉÂTRE DE THALIE
- CINÉMA CAMÉRA 5
- MÉDIATHÈQUE INTERCOMMUNALE CALLIOPÉ
- LAC DE LA CHAUSSÈLIÈRE
- MAISON DE LA RIVIÈRE
- SITE SAINT-SAUVEUR

## PRÉSERVER PROTÉGER L'ENVIRONNEMENT

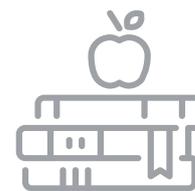
- COLLECTE DES DÉCHETS MÉNAGERS
- DÉCHÈTERIES ET VALORÉTRIE
- ASSAINISSEMENT NON COLLECTIF (SPANC)
- ASSAINISSEMENT COLLECTIF AGGLOMÉRATION DE MONTAIGU
- LUTTE CONTRE LES NUISIBLES

## PERMETTRE LA GESTION, LE FONCTIONNEMENT DE TOUS LES SERVICES ET ÉQUIPEMENTS

- RESSOURCES HUMAINES
- COMMANDE PUBLIQUE
- FINANCES
- PATRIMOINE IMMOBILIER
- GESTION DU FONCIER ET DU PATRIMOINE IMMOBILIER



## Adoption de la politique lecture publique



Le conseil communautaire a adopté en février 2018 la politique de lecture publique et en octobre 2018 le plan de dotation d'équipements informatiques aux bibliothèques du territoire. L'objectif ? préserver et améliorer la qualité de services offerte aux habitants.

Suite à la fusion des Communautés de communes et à l'arrêt par le Département de la « Vendéthèque », médiathèque située à Montaigu, la nouvelle intercommunalité a statué sur le périmètre de sa compétence en matière de lecture publique. Il s'agissait de redéfinir précisément les champs d'intervention de la Communauté de communes dans le domaine du livre et de la lecture publique.

Ainsi, la Communauté de communes gère le réseau de six bibliothèques municipales issu de l'ancienne Communauté de communes du Canton de Rocheservière, à savoir le réseau informatique avec le logiciel de gestion commun, la circulation des documents entre les bibliothèques, le déploiement et la gestion des ressources et services en ligne, l'acquisition et la gestion des collections de ces six bibliothèques.

Au 1<sup>er</sup> septembre 2018, la Communauté de communes est devenue propriétaire du bâtiment de l'ancien Relais de Poste à Montaigu, auparavant « Vendéthèque » du Département. Le Conseil Communautaire a ainsi acté l'ouverture et la gestion d'une médiathèque à dimension intercommunale dans ce bâtiment, la médiathèque Calliopé, un équipement structurant qui rayonne sur l'ensemble du territoire. La Communauté de communes assure la gestion administrative et financière du service, l'entretien de l'équipement, la gestion du personnel, des collections et des animations.

Il a été également voté la mise en œuvre d'un programme annuel d'actions culturelles d'intérêt communautaire autour du livre et de la lecture dans toutes les bibliothèques et médiathèques de proximité, notamment dans le cadre du salon du livre « Le Printemps du Livre de Montaigu ».



Enfin, la Communauté de communes est chargée du financement, du déploiement et de la maintenance de l'équipement informatique et numérique des bibliothèques et médiathèques de proximité, de l'accès à Internet pour les usagers ainsi que le déploiement du logiciel métier (maintenance et hébergement). Pour cela, une grille de dotation en matériels professionnels et publics a été validée avec standardisation des outils et harmonisation des pratiques.

Afin de mener à bien ces missions, huit professionnels du livre ont été recrutés pour, entre autre, développer les plages horaires de la médiathèque intercommunale à hauteur de 30.50h/semaine dont le dimanche après-midi et assurer un accompagnement des bibliothèques de proximité pour le déploiement du logiciel mutualisé et pour le développement du numérique.

15

bibliothèques-médiathèques  
communales

1

médiathèque  
intercommunale

10 000

inscrits dans les bibliothèques  
du territoire

# Adoption du plan jeunesse et familles



Suite aux enjeux identifiés dans le cadre du diagnostic sur les besoins du territoire dans les domaines de la petite-enfance, de l'enfance, de la jeunesse et de la parentalité, la Communauté de Communes a défini une nouvelle répartition des compétences en mars et a voté une politique commune à travers l'élaboration du Plan Jeunesse et Familles (PJF) en décembre 2018.

Le Plan Jeunesse et Familles est un plan d'actions innovant centré sur les besoins et les attentes des familles et des jeunes du territoire. Il est le fruit de deux années de travail et d'une longue concertation qui a réuni près de 200 jeunes, parents, gestionnaires de structures, professionnels de l'enfance, de la jeunesse et de la parentalité du territoire.

Parmi les actions qu'il contient, ce plan prévoit la **création de deux services** :

- un **Relais Assistants Maternels (RAM)** qui s'adressera aux 470 assistantes maternelles du territoire et au 2 000 familles avec enfants de moins de 3 ans.

Il permettra d'accompagner les parents et les professionnels sur les problématiques liées à l'accueil du jeune enfant (choix du mode d'accueil, rédaction du contrat de travail, éveil de l'enfant, posture professionnelle des accueillants...).

- un **service de prévention jeunesse qui s'adressera aux 7 500 jeunes âgés de 11 à 25 ans.**

Il permettra d'accompagner les jeunes dans cette étape clés qu'est l'adolescence notamment ceux qui rencontrent le plus de difficultés.

A travers une trentaine de fiches actions, le plan comporte trois approches différentes déclinées en sept axes :

- Une approche globale : Appréhender globalement l'enfant, sa famille et son environnement ;
- Une approche par public : S'éveiller (0-3 ans), Grandir (3-10 ans), Devenir adulte (11-25 ans), Être parent ;
- Une approche complémentaire : Accéder aux services et aux droits et participer à la vie locale.

L'élaboration du Plan Jeunesse et Familles répond aux enjeux qui ont été identifiés dans le cadre de la réalisation du diagnostic quantitatif et qualitatif partagé avec les acteurs du territoire. Les enjeux

ainsi identifiés ont permis de définir la nouvelle répartition des compétences petite-enfance, enfance et jeunesse rendue nécessaire par la fusion des deux Communautés de communes en janvier 2017.

En mars 2018, le Conseil communautaire a donc adopté une nouvelle répartition pour une application au 1<sup>er</sup> janvier 2019. Cette répartition distingue deux types de compétences pour Terres de Montaigne :

- **Une compétence générale de coordination et de contractualisation.**

- **Une compétence de gestion de service** qui se décompose de la manière suivante :

- > la création, l'aménagement, et la gestion d'un relais assistantes maternelles,

- > l'étude, la création, l'aménagement, et la gestion des structures d'animation jeunesse (11 – 17 ans),

- > l'étude, la création, l'aménagement, et la gestion des équipements et services d'information, de prévention et d'accompagnement en direction des publics jeunes (11 – 25 ans),

- > la co-animation du Réseau d'Ecoute, d'Appui et d'Accompagnement à la Parentalité (REAAP) avec la Caisse d'Allocations Familiales.



**16**

réunions de travail

**200**

participants  
aux réunions de travail

**7 235**

familles avec enfants de moins de 25 ans  
concernées par le PJF

## Arrêt des deux Plans Locaux Intercommunaux

L'année 2018 a été marquée par la finalisation des études pour les deux Plans Locaux d'Urbanisme intercommunaux (PLUi) du secteur de Montaigu et du secteur de Rocheservière, avant leur arrêt en conseil communautaire. En parallèle, un Règlement Local de Publicité intercommunal (RLPi) a été prescrit sur l'ensemble du territoire de la communauté de communes.

L'élaboration des deux PLUi sur les périmètres d'origine des deux anciennes intercommunalités s'est poursuivie en 2018 :

- **Concernant le PLUi du secteur « Terres de Montaigu »**, la phase de travail réglementaire (zonage, règlement et les Orientations d'Aménagement et de Programmation) a été approfondie afin de répondre aux exigences des personnes publiques ayant rendu leur avis au printemps 2018. Après modifications substantielles apportées au document d'urbanisme, le PLUi a été arrêté lors du Conseil communautaire du 29 octobre 2018.
- **Concernant le PLUi du secteur du « Canton de Rocheservière »**, la phase de travail réglementaire a été finalisée : le zonage, le règlement et les Orientations d'Aménagement et de Programmation (OAP) ont été validés, partagés avec l'ensemble des élus lors d'une rencontre en novembre puis avec la population lors d'une réunion publique. Le PLUi a été arrêté lors du Conseil communautaire du 28 novembre 2018.

En parallèle, la prescription d'un RLPi a été prise à l'échelle de l'ensemble du territoire de la



communauté de communes au printemps 2018. Le RLPi a pour objectif d'adapter à l'échelle locale, les règles relatives aux installations publicitaires, aux enseignes et pré-enseignes, afin de préserver la qualité paysagère et le cadre de vie du territoire tout en garantissant aux acteurs locaux la possibilité de se signaler.



**1**

RLPi  
en cours d'élaboration

**434**

logements à produire par an  
pour accompagner la  
croissance démographique

# Un Programme Local de l'Habitat en construction

Le Programme Local de l'Habitat (PLH) est un document stratégique qui définit pour une durée de 6 ans, les grandes lignes directrices de la politique de l'habitat sur Terres de Montaigu.

Démarrées en septembre 2017, la réalisation du diagnostic territorial, la définition des orientations et la fixation du programme d'actions ont été travaillées en 2018, en associant tous les partenaires de la démarche, notamment les services de l'Etat, le Département et les bailleurs sociaux, aux acteurs locaux la possibilité de se signaler.



**1 800**

logements  
sur le territoire

**342**

logements commencés en  
moyenne par an entre 2007  
et 2015

## Plan Climat Air et Energie

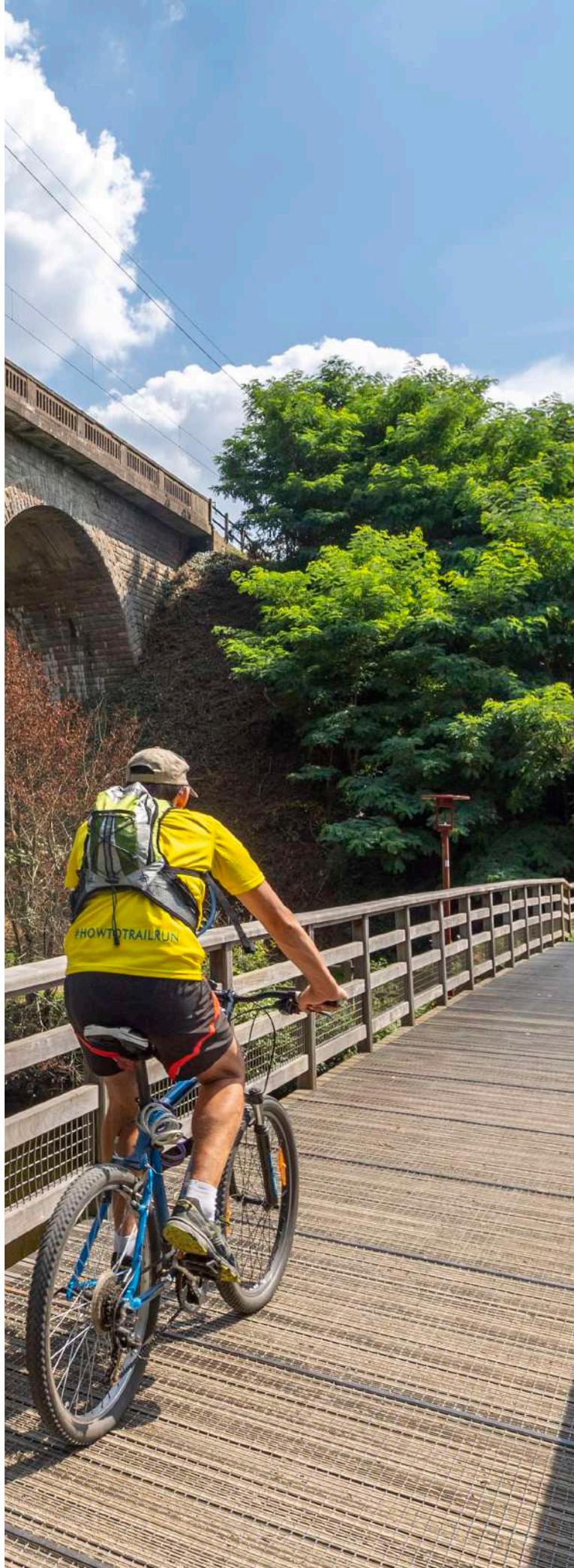


La loi relative à la transition énergétique pour la croissance verte de 2015 a confié l'élaboration et la mise en œuvre du Plan Climat-Air-Energie Territorial (PCAET) aux Communauté de Communes de plus de 20 000 habitants. Terres de Montaigu a acté le lancement de son Plan Climat Air Energie en délibérant le 19 février 2018.

Ce document-cadre de la politique énergétique du territoire consiste en un plan d'actions pour le climat. Il aura pour rôle de définir des grandes orientations et programme des actions opérationnelles pour les 6 ans à venir avec pour objectifs de :

- réduire les consommations de gaz à effet de serre,
- s'adapter au changement climatique,
- améliorer la qualité de l'air,
- réduire les consommations d'énergie,
- développer les énergies renouvelables.

Les études d'élaboration du PCAET ont démarré, avec comme objectif d'approuver le document à la fin de l'année 2020.



## L'OUVERTURE DE NOUVEAUX SERVICES

### L'aire d'accueil des gens du voyage

L'aire d'accueil des gens du voyage a ouvert le 3 septembre 2018. Elle a vocation à accueillir jusqu'à 10 familles, pour des courtes ou moyennes durées de séjours.

L'aire d'accueil des gens du voyage peut accueillir 20 caravanes sur 10 emplacements au total. Chaque emplacement est équipé d'un espace pour garer les véhicules, d'un sanitaire, d'une douche, et d'une cuisine extérieure. La gestion de l'aire a été déléguée à la société HACIENDA qui assure l'accueil des occupants, l'entretien de l'aire et la facturation. Les voyageurs s'acquittent d'un tarif journalier de 2.20€ par place et des charges au réel de leurs consommations.

En 4 mois d'ouverture, l'aire a permis d'accueillir, 86 personnes, dont 29 mineurs, soit un taux d'occupation de 21%, en cohérence avec le taux d'occupation prévisionnel pour les premiers mois. Les séjours ont été généralement de courte durée,



inférieurs à 15 jours pour 83% des personnes qui ont séjournés sur l'aire.

En vitesse de croisière, il est prévu que l'aire soit occupée entre 30% et 50% de sa capacité, conservant ainsi des possibilités d'accueil pour les arrivées et remplir ainsi sa fonction, pour que les installations sur des terrains non appropriés soient évitées au maximum.



### La Police Municipale intercommunale

2018 a vu la mise en œuvre effective au cours du deuxième semestre du service de Police Municipale intercommunale. Ce nouveau service, composé pour l'heure de 4 agents exerce son activité dans une démarche de prévention et de proximité. Au service des maires du territoire et de leurs administrés, la Police Municipale répond aux attentes exprimées notamment en matière de sécurité et tranquillité publique, de sécurisation des manifestations, de respect des arrêtés municipaux et du code de la route, d'environnement.

Acteurs de terrain, les policiers intercommunaux sont un maillon important dans les rapports entre la mairie et les administrés de la commune.

Dotés de nombreuses prérogatives et de compétences pluridisciplinaires, ils permettent aux maires d'exercer leur pouvoir de police dans des domaines et sur des sujets très variés.

De la gestion des occupations illicites de gens du voyage aux problèmes de chiens dangereux, de la sécurisation des sorties d'écoles aux problèmes de stationnement et circulation ou encore des troubles de voisinage aux atteintes à l'environnement, les policiers intercommunaux apportent leur expertise et leur soutien aux maires dans le traitement de ces dossiers.

La Police Municipale agit de manière transversale et collabore avec un réseau de partenaires tels que les autres services intercommunaux, les services techniques et administratifs communaux, la gendarmerie nationale, les bailleurs publics, les transporteurs, les chefs d'établissements scolaires, les commerçants et les associations.



## L'instruction des autorisations d'urbanisme

**Le service urbanisme instruit et accompagne les projets de construction et d'aménagement pour l'ensemble des communes du territoire de Terres de Montaigu. L'activité, en légère baisse sur l'instruction, évolue constamment dans ses missions d'accueil et de conseil aux habitants comme aux élus.**

Au-delà de l'instruction de l'ensemble des demandes d'autorisation d'urbanisme déposées sur les 14 communes, le service urbanisme accueille et conseille le public, les professionnels et les élus dans l'élaboration et le suivi de leurs projets, pour faciliter leur réalisation. Ces demandes de conseil sont en augmentation chaque année sur des dossiers et des législations toujours plus complexes. Les agents du service conseillent également les élus sur l'aspect juridique des décisions à prendre et apportent également leur expertise en droit de l'urbanisme sur les projets communautaires (documents de planification, développement économique, projets intercommunaux...).

**3 598**

actes instruits en 2018



## La planification

**Le service planification mène, à la demande des communes, des procédures d'évolutions de leurs documents d'urbanisme communaux.** Ainsi, au cours de l'année 2018, ont eu lieu :

- Une mise en compatibilité du POS de Rocheservière permettant la mise en œuvre de la tranche 3 de la Zone d'Aménagement Concertée de la Caillonière-Rochettes.
- La mise en compatibilité du PLU de Boufféré permettant la création d'une aire d'accueil des gens du voyage.
- La modification du POS de Montaigu conduisant à diverses évolutions du règlement écrit et graphique, afin de maintenir une offre de logements conséquente dans une logique de gestion économe de l'espace.
- La modification du PLU de La Bernardière, consistant en une modification de zonage dans le bourg et l'ouverture à l'urbanisation à vocation d'habitat, du secteur du Verger.
- La révision allégée du PLU de La Bernardière, afin de permettre l'ouverture à l'urbanisation à vocation d'habitat, du secteur de La Rouvraie.

## Un bureau d'études au service des 14 communes

Le bureau d'étude pilote et réalise l'ensemble des études techniques liées à un projet d'infrastructure ou de réseaux. Il assure la maîtrise d'œuvre des chantiers des projets communaux qui lui sont confiés.

Depuis janvier 2018, le service est déployé sur les 14 communes du périmètre de l'intercommunalité et accompagne les élus dans leurs projets d'aménagements.

**4,6 M € TTC**  
de travaux communaux suivis  
par le bureau d'études

**85**  
dossiers en études

## Le système d'information géographique

**C'est via le service intercommunal du SIG que la commune actualise la base adresse locale.**

Pour répondre au futur déploiement de la base adresse nationale (BAN), le service SIG développe des outils en collaboration avec GéoVendée et anime des séances d'information et de formation auprès des services communaux. L'objectif est que chaque nouvelle adresse créée ou modifiée soit diffusée sur la plateforme départementale en temps réel. Ce référentiel géographique est une source d'information essentielle pour les services départementaux des secours, du numérique, des gestionnaires des réseaux et de l'acheminement des colis. Cette centralisation de la donnée a permis, avec notamment la création de Montaigu-Vendée, de partager l'actualisation de plus de 1 000 points de géolocalisation dans les bases d'adresses départementales et métiers (déchets ménagers, assainissement, urbanisme...) en instantanée.

En collaboration avec le service de la planification, la mise à jour des documents d'urbanisme et leur mise en ligne sur le Géoportail de l'urbanisme est dorénavant effective après chaque modification, révision et création.

**17 040**  
adresses sont géolocalisables.

**+ de 500**  
couches géographiques réparties  
dans une dizaine de bases de données  
géographiques sont actualisées

# LES SERVICES DÉLIVRÉS AUX COMMUNES PAR LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES

## Commission de sécurité

La commission intercommunale de sécurité est devenue opérationnelle sur l'ensemble du Territoire de Terres de Montaigu, en intégrant en 2018 les établissements recevant du public (ERP) des communes de Montréverd, L'Herbergement, Rocheservière et Saint-Philbert-de-Bouaine.

Les établissements recevant du public (Musée, restaurant, commerces, résidences personnes âgées, écoles, administration....) sont soumis périodiquement à la visite de la commission intercommunale de sécurité.

La commission se compose :

- du Président de la communauté de communes
- du Maire de la commune concernée
- d'un agent intercommunal

Son rôle : vérifier que l'établissement permet d'accueillir le public en toute sécurité.

Afin de mener cette mission à bien le service fait œuvre de pédagogie en accompagnant les exploitants sur les obligations réglementaires nécessaires à un accueil sécurisé de la clientèle.

**61**

soit + 34 % de visites par rapport à 2017

**167**

ERP contrôlés tous les 3 ou 5 ans



## Fourrière animale

L'extension du territoire de prise en charge des animaux errants a évolué de 10 à 14 communes.

2018 a été une année transitoire avec 2 fonctionnements distincts selon les secteurs géographiques : gestion d'une fourrière avec un bâtiment approprié sur le secteur de l'ex Communauté de Communes Terres de Montaigu et accueil des animaux errants chez un prestataire pour celui de l'ex-Communauté de Communes du Canton de Rocheservière

La fourrière animale accueille les chiens et chats errants, en état de divagation sur le territoire de Terres de Montaigu. Ces animaux sont capturés par la Police Municipale, les services techniques, la gendarmerie ou le gestionnaire qui sont les seuls habilités à faire entrer un animal en fourrière.

Un registre d'entrée et de sorties des animaux est tenu à jour afin d'assurer une traçabilité et un suivi rigoureux. Les frais de prise en charge sont facturés aux propriétaires des animaux identifiés.

Le service est assuré en continu 24h/24 – 7 jours sur 7



**61**

chiens –  
21 chats accueillis



## L'informatique et la téléphonie

Le service mutualisé est en charge des systèmes d'information de la Communauté de Communes, des communes membres et de leurs sites rattachés. Le périmètre d'intervention de la Direction des Systèmes d'Information et Télécommunication comprend le parc matériel informatique, le parc téléphonique fixe et mobile, les infrastructures techniques (réseau informatique et téléphonique), les systèmes d'impression et numérisation et plus d'une quarantaine de logiciels métiers. Depuis 2016, elle gère également l'informatique dans les écoles publiques.

Sur l'ensemble de ce périmètre, elle doit gérer la modernisation et le maintien en condition opérationnelle.

L'année 2018 a été consacrée à la poursuite de la reprise dans le périmètre d'intervention des sites communaux de l'ex Communauté de communes du Canton de Rocheservière. L'intégration de ces communes au système d'information se terminera en 2019.

Le service intervient aussi en support des événements de la Communauté de Communes (Printemps du Livre, Mont'en scène,...) et au moment de la création de nouveaux services communaux et intercommunaux. Il conseil les communes sur tout le périmètre informatique et téléphonique.

Le maintien en condition opérationnelle des utilisateurs est une de ses priorités majeures (3 947 tickets d'interventions en 2018).



**200**  
sites gérés

**840**  
utilisateurs

## L'informatisation des écoles publiques

Depuis 2016, la Communauté de Communes finance et gère le matériel informatique, copieurs et vidéoprojecteurs interactifs des écoles publiques des communes membres. Un plan pluri-annuel de dotation 2016-2020 a été voté en décembre 2015.

En 2018, 210 interventions ont été effectuées dans les écoles publiques par le service contre 156 en 2017. Les dotations 2018 en postes informatiques dans les écoles ont concerné :

- 22 postes à l'école Jacques Prévert de Boufféré
- 3 postes à l'école Jules Verne de Montaigu
- 17 postes à l'école Les Petits Cailloux de Saint-Hilaire-de-Loulay
- 1 poste à l'école Les Maines à Saint-Georges-de-Montaigu
- 2 postes à l'école Gaston Chaissac de Rocheservière
- 1 poste à l'école du Val d'Asson de Treize-Septiers

Au total le parc informatique des écoles publiques au 31 décembre 2018 s'élève à :

- 237 ordinateurs (essentiellement portables) + 2 pour



le RASED

- 36 vidéos projecteurs interactifs
- 5 vidéo projecteurs
- 3 imprimantes
- 16 copieurs
- 19 lignes téléphoniques et 16 abonnements Internet répartis dans 12 écoles pour 2 193 élèves

**210**

interventions dans les écoles

# Un projet structurant, le quartier de la gare (Montaigu-Vendée)

---





L'aménagement du quartier de la gare de Montaignu-Vendée est un des projets majeurs de la Communauté de communes. L'année 2018 a été marquée pour ce projet par la définition des orientations d'aménagement et par l'avancée des études sur le futur pôle d'échanges multimodal afin que les travaux commencent fin 2019.

Suite à la concertation publique organisée au second semestre 2017, les orientations d'aménagement du projet ont été approuvées par le conseil communautaire en juin 2018 :

- le projet consiste à faire de la gare un pôle d'échange multimodal (PEM), à créer un nouveau quartier accueillant des logements et de l'activité tertiaire et à requalifier les zones industrielles Nord et Gare.
- le PEM sera desservi par deux parkings, l'un dans le futur quartier et le second au nord des voies ferrées.
- le boulevard urbain, amorcé pour la desserte du collège Michel Ragon, sera prolongé jusqu'à la Zone Industrielle de la Gare avec un pont-rail pour

le franchissement des voies ferrées.

- le long des voies ferrées et du boulevard urbain, les îlots accueilleront prioritairement de l'activité tertiaire. La partie sud du futur quartier sera à dominante de logements individuels. Au nord d'un jardin linéaire central qui sera le support de cheminements doux et de loisirs, le futur quartier accueillera des logements individuels, intermédiaires et collectifs.

Ces orientations ont été présentées en réunion publique en décembre 2018.

En parallèle, l'avancée des études de SNCF sur le PEM a été présentée lors du conseil communautaire de décembre.

**327 732**

voyageurs en 2017 en gare de Montaignu-Vendée

**3<sup>ème</sup>**

gare de Vendée en termes de fréquentation

Les travaux sur le bâtiment voyageurs débiteront fin 2019-début 2020

L'accès au quais sera facilité par la création d'un passage souterrain (travaux en 2020 et 2021)



### Les déchèteries et la Valorétrie

Les résultats de l'année 2018 montrent que les déchèteries et la Valorétrie du territoire sont des équipements clefs dans le dispositif de la Communauté de Communes pour toujours mieux valoriser les déchets. Si la quantité de déchets a augmenté en déchèterie pour atteindre 9 604 tonnes en 2018 (195 kg/hab), 85% des dépôts a été valorisé. La Valorétrie a permis de détourner 91 000 objets des déchèteries, et la fréquentation du public est toujours en grandissante.

Les 3 déchèteries qui maillent le territoire de Terres de Montaigu permettent d'être toujours plus performants en matière de tri et de valorisation des déchets.

Leur fréquentation augmente, mais de façon maîtrisée, et les apports sont optimisés et rationalisés du fait des modalités d'accès liées à la redevance incitative.

La qualité et la diversité des filières de recyclage proposées et les moyens déployés sur ces sites pour bien accueillir et orienter les utilisateurs, avec 2 à 4 agents présents, contribuent aux bons résultats.

La gestion de ces équipements est confiée à une entreprise d'insertion locale.

Cette dernière, adossée à la déchèterie principale, rencontre un franc succès depuis 2008 en donnant une seconde vie à des objets, meubles, vêtements, etc... dont on ne se sert plus.

20 500 chineurs ont ainsi parcouru les allées du magasin en 2018, outre l'intérêt environnemental qu'il revêt, cela correspond à de nouveaux modes de consommation. Avec un panier moyen de 8.30€, le chiffre d'affaires 2018 a atteint les 124 000 €.

Sans cesse en recherche d'amélioration en faveur de l'environnement, Terres de Montaigu a donc augmenté les horaires d'ouverture de la déchèterie de la Bruffière (de 2.5 jours à 3 jours par semaine) et de la Valorétrie (de 2 à 3 demi-journées par semaine).

Ces créneaux horaires plus larges n'ont pas eu d'impact sur la redevance de collecte des déchets. Celle-ci n'a d'ailleurs pas connu d'augmentation depuis bientôt 10 années.

**20 500**  
visiteurs à la Valorétrie

**57 600**  
passages en déchèterie pour les ménages



## La réduction des déchets à la source

74% des déchets collectés à la maison et en déchèterie sur Terres de Montaigu ont été valorisés en 2018.

Cette performance démontre la sensibilité et l'implication de la population en matière de tri.

Si ces chiffres semblent satisfaisants, la communauté de communes fait néanmoins de la réduction à la source des déchets une priorité.

Le bilan du tri à la maison en 2018 révèle des quantités de déchets non valorisables en baisse (- 42 tonnes) et des emballages toujours plus nombreux dans les sacs jaunes (+ 215 tonnes). L'extension des consignes de tri depuis 2 ans explique cette augmentation.

La sensibilisation de la population se poursuit.

En complément de la lutte contre le gaspillage alimentaire et le développement du compostage, la Communauté de Communes invite également les habitants à adopter les gestes de prévention pour limiter, lors des achats, les emballages inutiles.



## Le Service Public d'Assainissement Non Collectif

Si l'usager n'est pas raccordé à l'assainissement collectif, il doit disposer d'un système d'assainissement individuel aux normes. Dans le but de protéger l'environnement et d'éviter tous risques de salubrité, le service public d'assainissement non collectif (SPANC) assure les contrôles ces installations et propose un service d'entretien.

L'année 2018 a vu la mise en œuvre de la nouvelle politique SPANC harmonisée à l'échelle de l'ensemble du territoire. Aussi depuis janvier 2018 est appliqué un tarif unique, un règlement commun (contrôle de bon fonctionnement tous les 10 ans) sur l'ensemble des 14 communes. De plus, le service vidange déjà existant sur le territoire de l'ex Communauté de communes du Canton de Rocheservière a été étendu aux 10 autres communes de l'ex Communauté de communes Terres de Montaigu. Il offre un service de qualité et des tarifs préférentiels aux usagers qui en font la demande.

**4 115**

installations d'assainissement non collectif

**57%**

du parc au fonctionnement satisfaisant



## Assainissement collectif

Le service d'assainissement collectif assure les missions de contrôle des raccordements, de collecte des eaux usées, de l'épuration des eaux usées ainsi que l'élimination des boues produites à la station d'épuration. Le périmètre de collecte d'eaux usées a évolué en 2018 avec le transfert des eaux usées de Boufféré.

Les travaux de transfert des eaux usées de la commune de Boufféré se sont déroulés en 2018. A compter du 1<sup>er</sup> octobre 2018, la station d'épuration intercommunale a assuré le traitement de ces effluents. Il s'agit d'une étape importante sur cet ouvrage d'épuration qui a été adapté à ce nouveau flux de pollution (~500 m<sup>3</sup>/j), permettant ainsi d'obtenir des normes de rejet conformes pour 2018.

Le service a également poursuivi en 2018 ses travaux d'amélioration des réseaux d'assainissement sur environ 1 km.

**625 799**

m<sup>3</sup> traités à la station d'épuration

**121**

contrôles de raccordement

### Le programme d'aides économiques

Le programme d'aides économiques adopté pour l'année 2018 a permis à Terres de Montaigu de se saisir pleinement de sa compétence en immobilier économique mais également de venir en soutien à des enjeux de territoire :

- Soutien à l'artisanat et au commerce de proximité,
  - Accompagnement au développement de tiers-lieux,
  - Favoriser la requalification de sites économiques,
- Ce dispositif vient en cofinancement de programmes existants ; les fonds européens au titre du programme LEADER et le dispositif régional Pays de la Loire Commerce Artisanat.



### Accompagnement des entreprises et des porteurs de projet

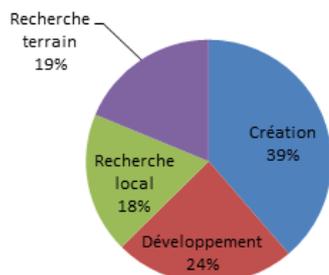
Le service développement économique a pour mission l'accompagnement des porteurs de projet et des entreprises dans leurs initiatives ; l'installation sur le territoire, le développement et la recherche d'opportunité foncière ou immobilière...

En 2018, le service développement économique a reçu 235 porteurs de projet et entreprises.

40% des personnes accompagnées sont des créateurs et repreneurs d'entreprise.

Une part équivalente des contacts concerne la recherche de foncier (19%) et d'immobilier sur le territoire (19%). Le quart restant est consacré à l'accompagnement des projets de développement d'entreprise.

Nature des contacts reçus par le service développement économique



### Commercialisation et gestion des zones d'activités

Depuis 2017, la Communauté de communes dispose de la compétence exclusive en ce qui concerne la création, l'aménagement, la commercialisation et l'entretien des zones d'activités.

Suite au transfert du patrimoine foncier et immobilier économique de propriété communale vers la communauté de communes, ce sont 37 zones d'activités qui sont gérées par les services de Terres de Montaigu dont 18 zones en cours de commercialisation.

En 2018, 15 ventes de terrains ont été réalisées représentant 3,4 ha commercialisés. Ces ventes correspondent à des projets d'extension d'entreprises et à l'installation d'artisans isolés en zone d'activités.

La nature de ces projets explique le nombre plus important de ventes mais une surface vendue moins importante que l'année précédente.



### Le Contrat Local de Santé

La Communauté de Communes poursuit la mise en place d'actions du Contrat Local de santé sur ces 3 axes : la promotion et prévention de la santé, le parcours des personnes en perte d'autonomie et l'offre de soins.

Dans le cadre de l'internalisation des CLIC par le Département, la Communauté de Communes a repris la mission de coordination des actions collectives de prévention destinée aux personnes âgées depuis Juin 2018.

Dans le champ de la prévention, une campagne sur la qualité de l'air intérieur dans les logements a été menée, et a permis d'analyser la concentration de radon dans 237 logements. Cette campagne a permis d'identifier certaines habitations dépassant les seuils recommandés pour une seconde phase d'analyse pour mesurer l'effet des modifications de modes de vie sur les résultats.

Pour l'axe « offre de soins », outre le chantier de construction de la Maison de Santé Pluriprofessionnelle à Rocheservière, et l'accompagnement des équipes, pour une ouverture début 2019, les professionnels de santé ont été rencontrés dans les communes. Au total, 10 équipes de professionnels ont été rencontrées, dans le but d'encourager l'exercice coordonné et de connaître les souhaits et attentes des professionnels et d'actualiser de qualifier les données d'observatoire.



**10**

équipes de soins de 1er recours rencontrées

**237**

logements analysés pour la présence de radon

**20**

nouveaux professionnels de santé depuis le début du projet sur le territoire de la Maison de Santé Pluriprofessionnelle multisite, qui compte désormais 50 professionnels

## LES ÉQUIPEMENTS CULTURELS

### Cinéma Caméra 5

**Le Cinéma Caméra 5 a enregistré en 2018 une nouvelle hausse de sa fréquentation.**

Malgré une période de fermeture pour travaux (du 2 août au 26 septembre 2018) le cinéma poursuit sa progression en terme de fréquentation. Ces travaux ont permis d'améliorer le confort des spectateurs en terme de température et de pollution sonore liée à la ventilation dans les salles.

2018 a également été une année de réflexion sur le potentiel de développement du cinéma Caméra 5. Une étude conduite par un cabinet a mis en avant l'importance de sa présence sur le territoire et les possibilités de développement sur site de l'équipement.



**42 450**  
entrées

**1 893**  
places vendues  
en ligne

### Site Saint-Sauveur

**En 2017-2018, le Site Saint-Sauveur a accueilli deux résidences d'artistes, une exposition photographique et une exposition estivale autour du thème « Récit, narration, réinterprétation ».**

Christine Laquet et Carl Hurtin étaient les artistes invités en résidence. L'exposition photographique a présenté le travail de Stéphane Lavoué et l'exposition estivale a réuni les œuvres de Cécile Beau, Sylvain Granjon et Julien Salaud. Le jeu de piste « Étrange bazar à Saint-Sauveur » a été lancé pour une découverte ludique du site en famille. Le cycle de conférences a été revu pour s'attacher à quelques grands jalons de l'histoire de l'art en lien avec les expositions.

Pour le confort du visiteur, le site s'est équipé de mobilier extérieur. Les réserves ont été aménagées pour accueillir la collection intercommunale de photographies.



**3 564**  
visiteurs



### Théâtre de Thalie

**Pour sa 8<sup>ème</sup> saison, le théâtre de Thalie proposait de s'évader avec, entre autres, le Cirque Eloïze ou les Ballets Jazz de Montréal.**

Avec 40 représentations proposées au public, la saison 2017-2018 du théâtre de Thalie a remporté un franc succès, affichant un taux de remplissage de près de 88%. Un public toujours plus nombreux depuis l'inauguration du théâtre, en 2010.

Comme chaque saison au mois de mai, les jeunes des collèges, lycées et l'IME du territoire se sont rassemblés pour une semaine d'échanges artistiques avec le Festival Mont'en scène.

Le théâtre de Thalie a été également loué 13 fois au cours de la saison, par des entreprises ou des associations.

**16 213**  
spectateurs sur la saison 2017-  
2018

**+ 10 %**  
de places vendues par rapport  
à l'année précédente

### Réseau des bibliothèques

**(Territoire de l'ex Communauté de communes du Canton de Rocheservière)**

**En 2018, le réseau intercommunal des bibliothèques a poursuivi son activité auprès des six bibliothèques en réseau des communes de L'Herbergement, Montréverd (St-André-Treize-Voies, St-Sulpice-le-Verdon et Mormaison), Rocheservière et St-Philbert-de-Bouaine avec le développement des collections, à savoir le projet de mise en place d'un fonds DVD.**

Le réseau intercommunal permet la mise en commun des collections entre les six bibliothèques avec des conditions d'accès harmonisées via à une carte de lecteur unique. Cette année, outre l'acquisition des livres pour les six bibliothèques et l'acheminement des réservations des usagers via une navette, il a été engagé un travail de développement des collections. Il s'agissait de préparer l'arrivée d'un fonds de plus de 1 000 DVD répartis sur trois bibliothèques du réseau.

**2 420**  
emprunteurs actifs soit 18,2 % de  
la population des 4 communes  
couvertes par le service

**+ 9 %**  
d'emprunteurs actifs  
par rapport à 2017

# Le conservatoire intercommunal de musique



Le conservatoire poursuit l'approfondissement de son projet d'établissement qui comporte deux volets : la sensibilisation au sein des écoles primaires dans le cadre de « Musique à l'école », et la formation de musiciens amateurs au travers du cursus spécialisé.

En 2018, le conservatoire est intervenu dans 26 écoles primaires du territoire, à leur demande, auprès des élèves de cycle 2 et 3. Les intervenants comme les enseignants, après cette seconde année de « Musique à l'école », relèvent une amélioration du niveau de pratique musicale. Parfois il a même été possible de réaliser une découverte de la pratique instrumentale.

Pour le cursus spécialisé, les 23 professeurs poursuivent l'enseignement de 15 disciplines instrumentales, basé sur la motivation par la pratique collective, source de motivation, d'émotions et de partage. Durant son parcours, l'élève intègre des ensembles instrumentaux adaptés à son niveau, puis un petit orchestre pour arriver à l'orchestre symphonique ou l'orchestre d'harmonie.

**2 936**

scolaires ont participé à  
« Musique à l'école »

**292**

élèves inscrits  
dans le cursus spécialisé

**11**

concerts  
hors les murs



## LES ÉQUIPEMENTS SPORTIFS

Terres de Montaignu met à disposition des scolaires des équipements sportifs structurants tels que la piscine, le pôle sportif Léonard de Vinci et le gymnase du pôle sportif Maxime Bossis. La Communauté de Communes a investi dans la réalisation d'équipements de qualité à l'image du mur d'escalade ou de la salle spécialisée de gymnastique du pôle sportif Léonard de Vinci pour permettre le développement de la pratique sportive sur le territoire.

La Communauté de communes construit des équipements sportifs pour les établissements scolaires du second degré afin de leur permettre d'enseigner l'éducation physique et sportive dans de bonnes conditions.

C'est ainsi qu'elle a investi dans les rénovations et extensions des pôles sportifs Léonard de Vinci et Maxime Bossis. Les élèves peuvent pratiquer l'escalade, la lutte, le badminton ou la gymnastique dans des équipements adaptés et de qualité.

D'autre part, l'apprentissage de la natation étant un enjeu majeur de santé publique, l'ensemble des écoles primaires du territoire fréquentent la piscine intercommunale de la Bretonnière. Les enfants bénéficient ainsi d'un apprentissage sur 3 années consécutives leur permettant de vaincre leur peur de l'eau et d'apprendre à nager. Ces équipements communautaires profitent également le soir et le week-end aux associations, qui bénéficient de conditions favorables à leur développement et à leur attractivité et peuvent aisément organiser des manifestations sportives de bon niveau.

### Piscine de la Bretonnière

**2 390**  
primaires

**850**  
collégiens et lycéens

### Pôle sportif Léonard de Vinci

**1 708**  
collégiens et lycéens

**1 350**  
collégiens et lycéens ont grimpé le mur d'escalade



### Pôle sportif Maxime Bossis

**2 300**  
collégiens et lycéens

## Le schéma sport

Pour la Communauté de Communes, le sport représente un triple enjeu :

- Contribuer aux politiques de santé publique et d'éducation,
- Répondre aux besoins de la population,
- Rendre le territoire attractif.

Les élus ont voté en 2018 un schéma sport afin de formaliser la politique sportive intercommunale complémentaire à l'action publique communale dans un objectif d'accompagnement de toutes les pratiques et tous les pratiquants, et dans un souci de meilleure lisibilité de l'action publique.

Le schéma de développement du sport a pour objectif de traduire en plan d'actions le rôle de la Communauté de Communes et son intervention en complément de celui des communes.

Il se décline en 5 axes de développement et 9 mesures qui répondent pour certaines à des objectifs déjà validés dans les schémas de développement touristique en conseil communautaire le 15 décembre 2014 et dans le contrat local de santé signé le 20 décembre 2016. Les 5 axes de développement sont les suivants :

- adapter l'offre sportive à la demande en termes d'équipements
- accompagner les acteurs du sport portant des projets d'intérêt communautaire (clubs de sport collectif de haut-niveau, événements sportifs d'intérêt communautaire)

- avoir une meilleure connaissance de l'offre sportive pour mieux anticiper les besoins de la population et la rendre plus lisible à l'échelle du bassin de vie (observatoire du sport, annuaire en ligne de l'offre sportive)

- développer la filière « loisirs sportifs de pleine nature » sur le territoire (Schéma de développement touristique et de loisirs)

- promouvoir l'activité physique, développement du sport-santé (Contrat Local de Santé)

**30%**  
de la population pratiquent une activité au sein d'une organisation sportive sur le territoire.

**200**  
associations sportives

## LES ÉQUIPEMENTS TOURISTIQUES

### Office de Tourisme

Dans un contexte où la fréquentation dans les offices de tourisme a plutôt tendance à stagner voir diminuer d'année en année, l'Office de tourisme Terres de Montaigu connaît à l'inverse une évolution positive de ses indicateurs, porté par les demandes de sorties culturelles et de loisirs.

Ce sont les nouvelles activités proposées par l'Office de Tourisme en termes de découverte du territoire qui expliquent pour une part le volume de fréquentation conquis : paddle, run & tourisme.

D'autre part, c'est le dynamisme de l'activité de billetterie et en particulier de la saison culturelle qui expliquent le succès rencontré par les services proposés par l'équipement.

A la fois espace de mise en scène du territoire, lieu d'accès pour des loisirs et porte d'entrée à une expertise du territoire, l'Office de tourisme poursuit son évolution positive.



### La Maison de la Rivière

Avec pas loin de 20 000 visiteurs accueillis à la Maison de la Rivière, le site touristique conforte son développement autour d'une exposition annuelle. L'année 2018 a surtout été marquée par un transfert à la Communauté de communes de l'accueil du public scolaire sur le site.

Jusqu'en 2017, l'accueil et l'animation du public scolaire à la Maison de la Rivière était réalisé par les services du Conseil départemental de la Vendée. En 2018, ces missions ont été reprises par la Communauté de Communes, qui désormais les gère par le biais de l'équipe présente sur le site. Ce sont donc plus de 3 500 élèves qui ont été accueillis autour des classiques animations comme « Embarquez sur la Rivière », mais également autour de l'exposition annuelle Exploration.



# Les parcours éducatifs



Suite à la fusion, la nouvelle intercommunalité a souhaité proposer une meilleure visibilité des offres de découvertes des équipements intercommunaux par les établissements scolaires des écoles primaires. Après avoir décidé la prise en charge du transport des élèves des écoles primaires vers les équipements concernés et la mise en place d'un guichet unique de réservation pour l'année 2017-2018, les offres scolaires ont été repensées selon une logique de 4 parcours éducatifs.

Piscine de la Bretonnière, Théâtre de Thalie, Maison de la Rivière, Cinéma Caméra 5, Site Saint-Sauveur, Printemps du Livre ou encore Education routière... tout autant d'équipements ou d'actions intercommunaux qui accueillent toute l'année des classes du territoire, en complément des projets pédagogiques élaborés par chaque établissement scolaire.

Désormais, l'ensemble de l'offre proposée par l'intercommunalité est organisé selon la logique de 4 parcours, reconnus dans les programmes de l'éducation nationale : parcours citoyen, parcours éducation artistique et culturelle, parcours éducatif de santé et parcours avenir. Réunies dans un support commun, le guide enseignant, et présentées lors d'une réunion commune aux

enseignants et aux intervenants des équipements intercommunaux, toutes ces offres à destination des scolaires profitent désormais d'une cohérence et d'une visibilité au service des enseignants et de leurs projets pédagogiques.

Prise de contact, conseil sur le contenu des offres scolaires, confirmation et organisation du transport pour se rendre sur site sont désormais au main d'un interlocuteur unique, le service des réservations scolaires, garant de l'équilibre et de la cohérence des offres avec le pôle cohésion sociale.

**16 875**

élèves accueillis  
dont 13 484 élèves du territoire

**10 000**

scolaires du cycle élémentaire  
des 14 communes bénéficiant  
de la prise en charge du  
transport par la communauté  
de communes



# Le Printemps du Livre

**Une très forte fréquentation pour le Printemps du Livre qui a fêté ses 30 ans, sous la Présidence d'honneur de Michel Bussi.**

La Communauté de communes affirme son ambition au service de la rencontre entre les auteurs et les lecteurs dans un climat littéraire et convivial en poursuivant le développement du Printemps du Livre.

250 auteurs prestigieux sont venus rencontrer le public et dédicacer leurs ouvrages du 13 au 15 avril 2018, et ont transformé ainsi le territoire en capitale littéraire de l'ouest.

Une édition anniversaire pleine de nouveautés avec un espace d'accueil agrandi, des spectacles sur la scène du Théâtre de Thalie tout au long du week-end, des tables rondes, des animations en centre-ville, des expositions, des animations pour les enfants...



**45 000**  
visiteurs

**+ 15 000**  
livres vendus



## Mont'en scène

**Le Festival Mont' En Scène fédère les élèves des 4 collèges, 2 lycées et de l'IME du territoire et leur offre le plaisir de partager ensemble leur passion du spectacle vivant à travers la présentation de leur travail de l'année et les ateliers spécifiques qui leurs sont proposés durant l'évènement.**

Pour cette 16<sup>ème</sup> édition du Festival, Mont'en Scène a accueilli de nouveaux partenaires. En effet, suite à la fusion des deux Communautés de communes et l'ouverture d'un nouveau collège public, l'évènement a rassemblé non pas cinq, mais sept établissements scolaires. Les élèves des collèges Saint-Sauveur et Michel Ragon ont donc rejoint cette manifestation fédératrice autour des arts et du spectacle vivant.

Ainsi ce sont 250 élèves qui ont participé aux 17 ateliers (4 nouveaux cette année) et qui ont eu le plaisir de pouvoir arpenter les planches du Théâtre de Thalie pour retranscrire leurs travaux de l'année et le travail réalisé pendant le Festival sur 4 représentations.

**250**  
festivaliers

**7**  
établissements scolaires  
partenaires



## Finances et budget

Le budget consolidé 2018 de Terres de Montaigu, s'élève à 51 000 000 € dont 29 000 000 € pour le fonctionnement des services et des équipements et 22 000 000 € consacrés aux investissements et au remboursement de la dette. Il comporte un budget principal, 8 budgets annexes pour la gestion des équipements culturels (cinéma, théâtre), touristiques (office de tourisme), économiques (ateliers relais, pépinière d'entreprises), de santé (maisons de santé), de services aux usagers (déchets ménagers, assainissement) et 27 budgets annexes pour la gestion des zones d'activités économiques en cours de commercialisation réparties sur l'ensemble du territoire.

2018 aura vu, l'achèvement de la construction de la Maison de Santé de Rocheservière, l'aménagement d'une aire d'accueil des gens du voyage, les premières dépenses pour la réalisation d'une piste d'athlétisme, la

poursuite des études pour l'aménagement du quartier de la gare, le versement de subventions d'équipement pour le Très Haut Débit et pour le compte des communes membres. En fonctionnement, c'est 750 000 € de subventions versées, 852 000 € de participations à d'autres établissements publics et 7 656 000 € de reversement de fiscalité aux communes membres par le biais de l'attribution de compensation.

Une nouvelle arborescence comptable a été construite avec l'aide de toutes les directions et mise en place à compter de janvier 2019 ; elle permet une meilleure lisibilité et facilite le suivi budgétaire par les services gestionnaires.



**12 866**

pièces comptables produites  
+ 6 % par rapport à 2017

**93**

dossiers d'emprunts suivis

## Commande publique

Le service a été impacté par le plan de transformation numérique de la commande publique. Depuis le octobre 2018 la législation impose la dématérialisation complète des procédures de marchés publics et autres contrats dont le montant est supérieur ou égal à 25.000,00 € HT.

La transformation numérique de la commande publique s'accompagne également de nouvelles obligations, dans une logique de transparence et d'ouverture des données publiques (ex : publication des données essentielles des marchés conclus).

Cette réforme a généré des évolutions d'organisations, d'usages, et de nouvelles missions pour le service.

## Ressources humaines

La direction des Ressources Humaines a accompagné la consolidation des services de la nouvelle communauté de communes et son organisation générale, ainsi que le développement de services nouveaux (médiathèque, police intercommunale, pôles sportifs). Elle a préparé la mise en œuvre du service des ressources humaines mutualisé pour 2019, avec le déploiement d'un nouveau logiciel avec la Ville de Montaigu-Vendée.

**320**

agents (Communauté de communes et Centre Intercommunale d'Action Sociale- Secteur Montaigu)

**1 100**

actes instruits

**33**

procédures de consultations

**30**

procédure adaptée

## LES MOYENS

### Foncier

En 2018, le service foncier a assuré :

- le suivi des mutations foncières en saisissant notamment le service des domaines de l'Etat, en rédigeant les délibérations et les avant-contrats,
- le traitement des déclarations d'intention d'aliéner et le suivi des notifications SAFER dans le cadre de la convention de surveillance foncière,
- la gestion locative du patrimoine immobilier de la communauté de communes.

Dans le cadre de la convention de surveillance foncière avec la SAFER, 559 notifications ont été traitées en 2018 dont 540 relatives à des ventes, 11 à des appels à candidature et 8 à des rétrocessions. Le service a également assuré l'enregistrement et le traitement de 50 déclarations d'intention d'aliéner dont aucune n'a fait l'objet d'une préemption.

Le service assure également un travail de préparation administratif des opérations foncières. En 2018, 23 cessions et 6 acquisitions ont été régularisées. La majorité des cessions porte sur des terrains à bâtir situés en zone d'activités économiques. En ce qui concerne les acquisitions, il s'agit de la médiathèque intercommunale et des bâtiments avec terrain dans le cadre du Pôle d'Echange Multimodal.

Le service gère également les contrats de location consentis par la Communauté de Communes sur son patrimoine immobilier soit 59 baux (commerciaux, professionnels, ruraux et crédits-baux).

6

acquisitions régularisées pour un montant de 302.568,50 €

23

cessions régularisées pour un montant de 1.075.549,86 €

### Communication

En mai 2018, l'arrivée d'un Chargé de communication web a permis le lancement du projet des nouveaux sites Internet pour Terres de Montaigu et des communes membres.

Actualité du Service PAO (Mutualisé avec la ville de Montaigu) :

- Edition d'un nouveau plan de la Communauté de Communes en lien avec le service SIG.
- Amélioration de la signalétique suite aux déménagements de nombreux services (Hôtel Intercommunal, Espace Joseph Gaillard, accueil sur le parking...)
- 1<sup>ère</sup> édition du « Guide enseignants ». Livret de 64 pages à destination des enseignants de la maternelle au lycée qui rassemble l'intégralité de l'offre scolaire organisée et proposée par Terres de Montaigu.
- Suite à la fusion : reprise en interne de la conception des supports Activ'Com enfance et jeunesse (ex-Communauté de communes du Canton de Rocheservière) soit 11 programmes sur 2018.
- Préparation de l'ouverture de la médiathèque Calliopé (Création, coordination avec les prestataires de signalétique intérieure et extérieure, cartes de lecteur, supports de communication pour l'ouverture...)
- Commande d'une nouvelle charte graphique pour Terres de Montaigu et préparation de son déploiement sur les supports administratifs et promotionnels.

+ de 400

supports de communication concus



### Les mutualisations

Suite au transfert de la compétence développement économique des communes vers la Communauté de communes dans sa globalité, la Communauté de communes depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2018 gère 20 zones d'activités supplémentaires et 7 bâtiments économiques.

Afin d'optimiser les moyens humains et financier et d'être plus efficace pour répondre aux demandes d'interventions techniques des différents usagers, il a été décidé de s'appuyer sur les 14 services techniques des communes pour réaliser les interventions. Pour cela, 14 conventions de mutualisation ont été signées.

### Gestion du patrimoine immobilier

Des interventions techniques au nettoyage des locaux, en passant par la gestion du parc véhicules, la Direction du Patrimoine Immobilier assure l'assistance opérationnelle, la maintenance préventive et curative des équipements et bâtiments. Ces opérations s'effectuent soit en interne, soit par des prestataires extérieurs.

Dans le cadre de l'assistance technique et du suivi de travaux, 2018 a été marquée par l'édification de la Maison de Santé à Rocheservière et par l'amélioration du confort hivernal au cinéma Caméra 5 avec le remplacement des centrales de ventilation. Un travail d'harmonisation a également été réalisé au niveau des marchés de contrôles périodiques et de maintenance, afin d'optimiser service et coût de fonctionnement.

Le service gère aussi la maintenance technique des installations de chauffage, ventilation, climatisation, ascenseurs... ainsi que les contrôles réglementaires : extincteurs, systèmes de sécurité incendie, installations électriques, gaz...des sites intercommunaux.



658

tickets d'intervention technique

335

visites de maintenance sur nos équipements par les prestataires



1 ©G Létang



2 ©Florence Bonnet



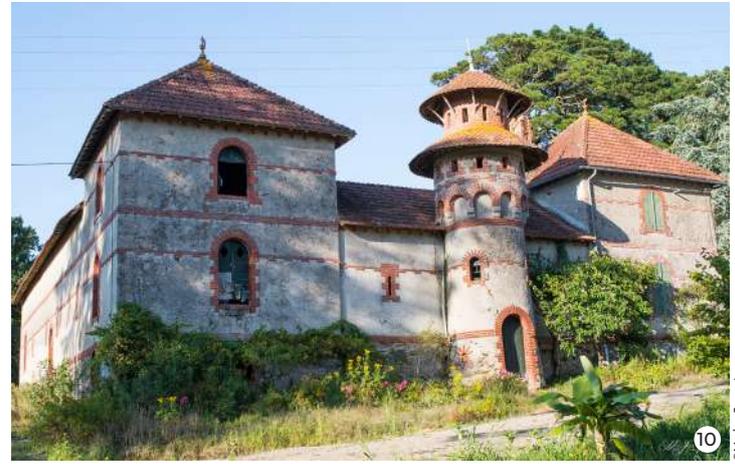
5 ©Lu Fort



6 ©Julien Gazeau



9



10 ©Marina Jauratre



13 ©B Humeau



14 ©P Bardet



©Dominique HERVOUJET

3



©Arnaud Gauthier

4



©Michel Mingot

7



©Jean-Claude Griffon

8



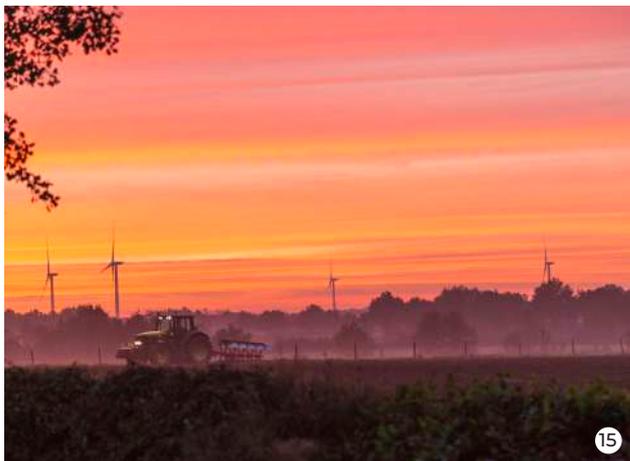
©S Coubeille

11



©S Coubeille

12



©ML Gaboriau

15



16



TERRES DE MONTAIGU,  
COMMUNAUTÉ DE COMMUNES MONTAIGU - ROCHESERVIÈRE

Hôtel de l'Intercommunalité  
35 avenue Villebois Mareuil  
85607 MONTAIGU-VENDÉE Cedex

Tél. 02 51 46 45 45

[www.terresdemontaigu.fr](http://www.terresdemontaigu.fr)

**TERRES DE  
MONTAIGU**

Communauté de communes  
Montaigu-Rocheservière